

Les vieilles chansons

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 20

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les vieilles chansons.

Nous avons publié, dans notre numéro du 3 mai, les couplets en patois que nous a envoyés d'Yverdon M. Louis Vaucher. Notre aimable correspondant supposait qu'ils avaient dû être chantés à une Fête des vigneron. Il avait raison. Mais ils ne datent ni de 1833 ni de 1830. Le livret de la Fête des vigneron de 1819 les contient tout au long. Peut-être les chantait-on déjà à la fête de 1797. Nous n'avons pu retrouver le livret de cette année-là.

Cette vieille chanson était celle de la ronde de la noce. Ses couplets commencent par des vers de cinq syllabes et non de dix. Il faut donc les écrire ainsi :

Po lo bin flû,
Sti bi mariadzo,
No vollien tzanta
Dè tieur, dè corradzo,
On petit bet dè tzanson;
Pouï no chauterein ein rion,
You!
Noutrè tzermallairè, o gué!
Noutrè tzermallairè!

A part les couplets cités par M. Vaucher, la chanson de 1819 compte encore celui-ci, qui est le cinquième et dernier :

Quin plaisi por no
Dein sti dzor aimablio;
Dè vivre à gogo,
Rein dè comparablio.
Ma por no bin mettre en train,
Vito! gotin noutron vin,
You!
Avoué noutrè mie, o gué!
Avoué noutrè mie!

A la Fête des vigneron de 1833, la noce rondait en chantant des couplets analogues et dont le refrain était toujours le même :

Bénirau Loï,
Galèze Fanchonnette,
Y vo faut dzoï
Dè voutrè z'amourettè.
No vollien vo z'imità;
Por cein y no faut riondà,
You!
Tsacon noutra mie, o gué!
Tsacon noutra mie!

Puisque nous parlons de la noce de la Fête des vigneron, peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt les détails suivants empruntés au programme de 1819 :

« Cette troupe de la noce villageoise, dit le programme, s'avance dans cet ordre : le baron du village avec M^{me} la baronne, une personne d'honneur, le notaire portant son registre sous le bras, trois vieillards avec leurs femmes ; la cuisine, derrière laquelle est une galerie où est assis le menétrier (on voit dans l'intérieur de la cuisine une fileuse et une cuisinière qui fait des gâteaux) ; l'époux et l'épouse, huit amis et huit amies de noce ; le trousseau conduit sur un charret.

» Etant arrivé à une station, cette troupe exécutera ses danses et ses chants de la manière suivante :

« M. le baron commencera par ce couplet :

De tous les barons du monde,
Je suis le plus heureux, ma foi !...

» Le notaire viendra prier avec beaucoup de respect M^{me} la baronne de danser un menuet avec lui, après lequel il chantera :

Vraiment pour moi c'est un bonheur
Quand on a recours à ma plume ;
Aujourd'hui, contre ma coutume,
Serais-je de mauvaise humeur ?... (*)

» M. le baron s'approchera à son tour de l'épouse pour l'inviter à danser une allemande,

(*) En 1833, le notaire chantait :

Quel doux plaisir pour un notaire
De passer un contrat charmant !
Il y montre son savoir-faire
En cueillant un doux paiement.

ce que celle-ci lui accordera après bien des façons et en avoir préalablement obtenu la permission de son époux. Puis un vieillard chantera d'une voix tremblante :

Pour nous, ô quels ravissements !
Dans cette joyeuse journée
Où les époux les plus charmants
Viennent unir leur destinée.
Soyez heureux, tendres époux ;
Profitez de votre jeunesse,
N'attendez pas que la vieillesse
Vous prive des biens les plus doux.

» Tout à coup, un petit ramoneur fera entendre du haut de la cheminée le couplet suivant :

AIR DU *Petit matelot*.

C'est moi qui, du poste où m'appelle
Mon ouvrage de tous les jours,
Jouis d'une fête aussi belle,
Sans obstacles, sans alentours. — (Bis.)
Cependant, si je le savoure,
Ce fumet qui monte ici droit,
Je sens échapper ma bravoure,
Et je m'ennuie sur ce toit. — (Bis)

» Ensuite, tous les figurants de la noce chanteront :

Jour de bonheur, ô jour plein d'allégresse !
En chœur chantons ces fortunés époux ;
Ils vont jouir des plaisirs les plus doux ;
Ah ! puissent-ils les savourer sans cesse !

» Puis les charmaillers (amis de noce) exécuteront une contredanse à la suite de laquelle un vieillard dansera avec l'épouse ; alors tous ensemble commenceront une ronde en chantant :

Por lo bin flû
Sti bi mariadzo...

Nos anciens.

SOUVENIRS ANECDOTIQUES

Mon cher *Conteur*,

Je suis un ancien habitué du « Petit café », dont tu as récemment évoqué la joyeuse mémoire et que j'ai tout de suite reconnu. Hélas, nous ne sommes plus nombreux, de ceux qui, chaque jour, « à la tasse », d'abord, après le souper, ensuite, nous trouvions réunis autour de la table ronde.

Mort, le peintre aux lapins ; morte, l'innocente victime du « bois de l'arsenal » ; morts aussi, les deux gais compagnons — un peu bougons, parfois —, dont je veux à mon tour te conter une des aventures.

Le père X... avait commandé, à son ami, le tailleur Y..., — les noms importent peu, après tout — un manteau. Il n'avait pas lésiné sur le prix du drap, car, dit-il : « Tu sais, je veux quelque chose de bien, de cossu. Et puis, y s'agit que ça plaque ! »

Cette importante commande avait été bientôt connue des habitués de la table ronde et, d'avance, ils flairaient une bonne petite farce.

Lorsque le père X..., sanglé dans son manteau neuf, arriva au rendez-vous habituel, le mot d'ordre était donné.

— Pristi ! que tu es beau, aujourd'hui ! s'écria l'un des assistants, saluant le nouveau venu.

— Où diable as-tu décroché ce manteau, fit un autre ; tu l'as acheté de rencontre ?

— De rencontre ! Quel toupet ! Il est battant neuf.

— D'accord, mais on ne dirait pas qu'il a été fait pour toi ; il est bien trop grand.

— Trop grand ! trop grand ! trop grand ! voilà encore une idée ; il me serre plutôt sous les bras.

— Peut-être bien, mais, dans le dos, il est beaucoup trop large ; il fait des plis.

— C'est vrai, appuya un troisième, ce n'est pas gracieux. Qui est-ce qui t'a fait ce garde-habit ?

— C'est Y... parbleu. Est-ce que je vais ailleurs que chez lui ; il m'a toujours habillé.

— Ma foi, je ne lui en fais pas mon compliment.

A ce moment, entre Y...

Il n'a pas le temps de s'asseoir que déjà le père X... l'apostrophe vivement.

— Ah ! te voilà ! Qu'est-ce que tu m'as fichu avec ce manteau ? Y ne va pas.

— Comment, y ne va pas ! Que veux-tu de mieux ? Quand tu l'as essayé, tu ne m'as pas dit ça, au contraire.

— Est-ce qu'on peut juger, quand on essaye un habit, s'il va ou s'il ne va pas, avec vos fauflages du diable. Le fait est qu'il fait des plis dans le dos et qu'il me serre sous les bras. Tu sais, ton manteau, tu peux le reprendre ; je ne le veux pas. Tâche de trouver un amateur.

A ces mots, Y... bondit :

— Le reprendre ! Jamais de la vie. Tu l'as essayé, tu en étais content, c'est affaire faite. Je ne sais pas ce qui te prend tout à coup de trouver que ce manteau ne va pas ! Voyons, vous autres, messieurs, je vous le demande : va-t-il ou ne va-t-il pas ?

La tournure que prenaient les choses et que nous n'attendions guère, nous effrayait un peu. Nous n'osions plus avouer qu'il ne s'agissait que d'une « monture », faite sans aucune mauvaise intention, et nous ne savions que répondre.

— Hum !... hum !... il va, mais, enfin...

— Je ne m'occupe pas de l'avis de ces messieurs, exclama le père X... Puis, jetant le manteau dans les bras du tailleur, il sortit en frappant la porte.

Y..., brandissant l'objet du conflit, courut après son client. Nous les suivîmes.

La dispute continua dans la rue. Nous eûmes grand peine à sauver le pauvre manteau, qui, sans nous, eût été infailliblement mis en pièces.

Le père X... tint bon et le tailleur dut reprendre le vêtement. Si je m'en souviens bien, le manteau fut racheté par un des auteurs de la farce, qui crut dissiper ainsi le remords que lui laissait — et que nous laissait à nous tous — cette mémorable histoire.

Le père X..., très bon homme, au demeurant, n'était pas patient ; il se fâchait facilement.

Une autre fois, il faisait un petit voyage d'agrément avec quelques amis.

Se trouvant à Lyon, un soir, ils décident d'aller au théâtre. On donnait *La Traviata*.

Ayant pris leurs billets à l'entrée, les voyageurs n'avaient plus trouvé que quelques places au milieu du parterre. Tout autour d'eux, des dames, rien que des dames, qu'ils n'osaient pas déranger, à chaque entracte, pour sortir, comme c'est l'habitude à Lausanne.

Or, *La Traviata*, ce n'est pas très follichon et c'est long. Le dernier acte, particulièrement, est une interminable agonie, que tout le monde ne trouve pas de son goût.

Le père X... suait à grosses gouttes et surtout avait soif — pour un Vaudois la chose est naturelle — ; il commençait à perdre patience. Il pousse du coude son voisin et d'une voix qui dut être entendue de toute la salle : « Dis voir, Charles, j'en ai assez, à présent ! Si cette femme ne veut pas bientôt mourir, je m'en vais. »

Un vieux du « Petit café ».

Le revegneint dâo cemetiro.

Vo n'itès petètrè jainé venu à V... ? Portant, vaut la peine de l'âi allâ fèrè on tor, kâ, l'âi a rein què dâi bons citoyens, dâi bounès caves et vo sarâ su dè ne pas l'âi baïre dâo penatset.

Don V... est on galè veladzo, âo fin boo dâo lé, avoué caquieùs maisons forannès on pou plie amont dein lè vegnès. Quand on est on pou défrou dâo veladzo et qu'on va allâ pè